

Haute-Normandie

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2015, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des couples. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2016/accueil.htm>); figures AMP 1 à 2, 5 à 7, 12 à 13, 16 à 20 et tableau AMP103. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des patients entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux de patients entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2017-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2017.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2015 a été figée le 08 mars 2017.

En 2015, 102 centres clinico-biologiques et 93 laboratoires ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP. Un centre clinico-biologique (clinique des Noriets à Vitry sur Seine) n'a transmis que partiellement ses données d'activité (4/12 mois d'activité).

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux de patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2015 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2015.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2015 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Haute-Normandie et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Haute-Normandie sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Limites

Cette année encore, les données sont collectées de façon agrégée pour chaque établissement, ce qui limite les possibilités d'analyse. C'est la raison pour laquelle l'évaluation présente dans ces fiches régionales reste purement descriptive. La prochaine édition des fiches régionales sera en partie préparée à partir des données du registre national d'AMP.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des patients en AMP :

- Le don d'ovocytes : la pénurie de donneuses qui sévit en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.

- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à développer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer III prévoit la prise en compte de nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

Les centres

La région Haute-Normandie compte 3 centres clinico-biologiques d'AMP actifs en 2015 pratiquant également l'insémination artificielle (tableau AMP2).

Sa population de femmes en âge de procréer représente 2,8% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

Le nombre de centres d'AMP en Haute-Normandie rapporté à la population des femmes en âge de procréer est comparable à la moyenne nationale (0,9 centres pour 100 000 femmes).

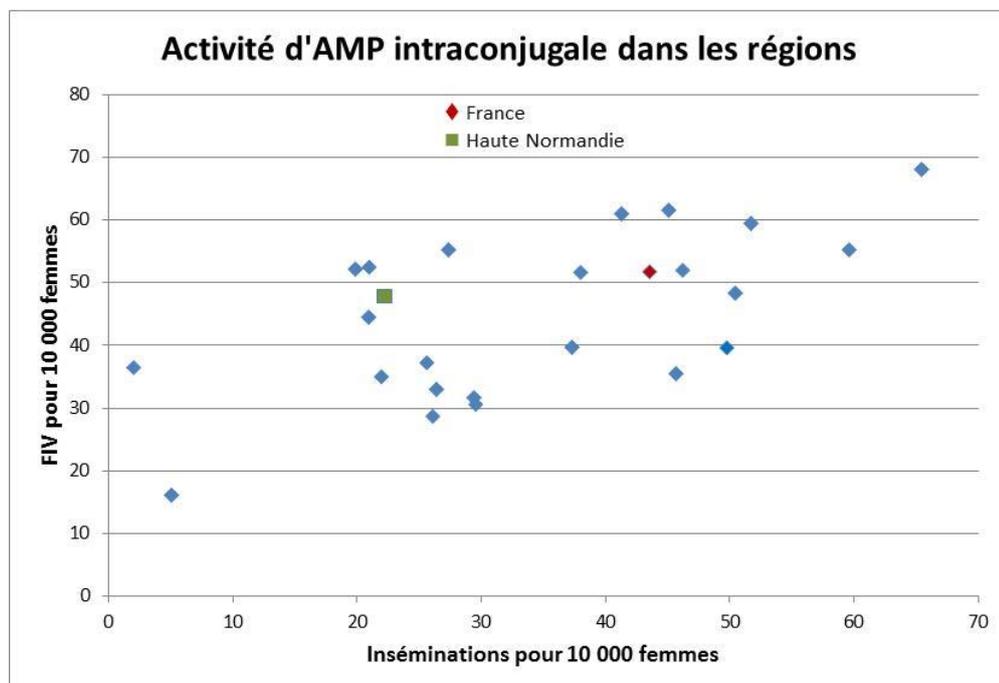
L'activité

La Haute-Normandie offre l'ensemble des activités spécifiques, y compris le don d'ovocytes depuis 2015, à l'exception de l'accueil d'embryons qui n'était pas actif en 2015.

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation in vitro dans la région est différente de celle observée au niveau national, les femmes sont plus jeunes avec 29% de femmes de moins de 30 ans contre 19% au niveau national (tableau AMP7).

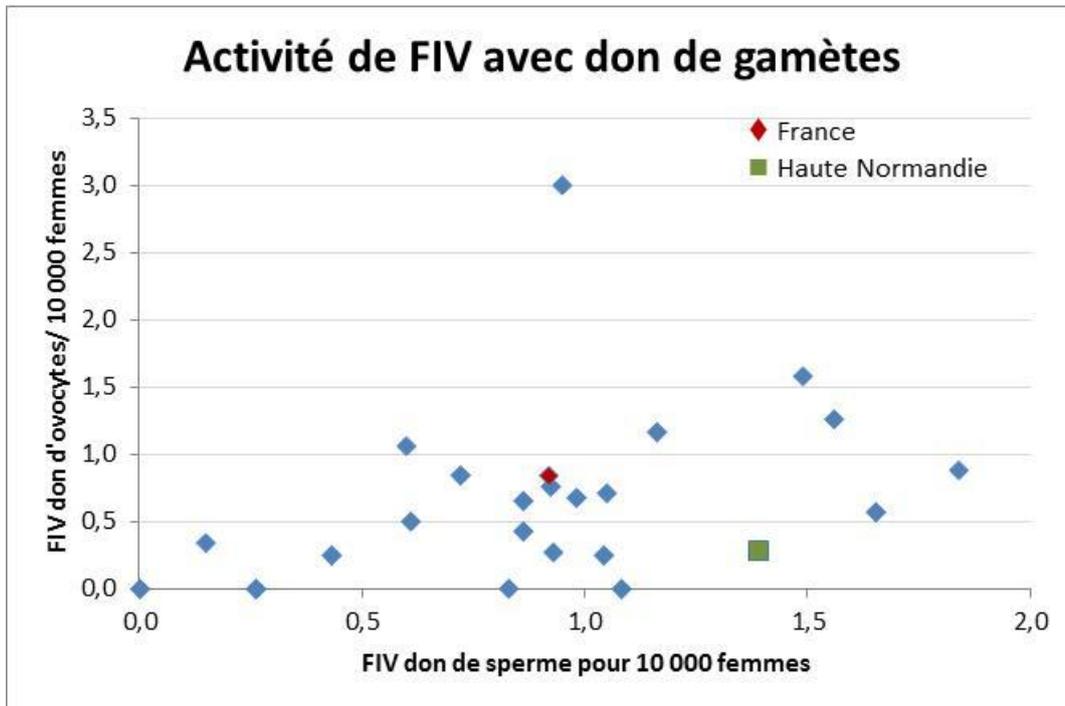
L'activité des centres rapportée au nombre de femmes en âge de procréer de la région est proche de la moyenne nationale pour les FIV en intraconjugale (47,8 contre 51,7), mais inférieure pour les inséminations (22,2 contre 43,5 pour 10 000 femmes). L'activité de FIV à partir de don de gamètes est élevée pour le don de sperme (1,4 contre 0,9) et débutante pour les FIV à partir de don d'ovocytes (0,3 contre 0,8). (tableau AMP5).

Figure 1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale rapportées à la population des femmes en âge de procréer



COMMENTAIRES : Haute-Normandie

Figure 2 : Activités régionales de FIV avec don rapportées à la population des femmes en âge de procréer



Les flux

Les flux sortants sont modérés, 13% des femmes domiciliées en Haute Normandie réalisent une tentative de FIV en dehors de la région, essentiellement en région Ile de France (8%) (Tableau AMP13).

En conclusion, L'offre de don d'ovocytes a bien débuté en 2015. L'activité d'insémination, assurée par les 3 centres clinico-biologiques, est inférieure à la moyenne nationale.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2015

Haute-Normandie	France	%
324125	11647136	2.8%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2015 par centre

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
7601_7601	ROUEN	CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE / CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE	X	X	X	X		X	X
7602_7603	ROUEN	CLINIQUE MATHILDE ROUEN / BIOSEINE SITE DE ROUEN	X	X				X	
7604_7604	MONTIVILLIERS	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE / HOPITAL JACQUES MONOD	X	X					

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2015

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2015

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			TEC
				FIV hors ICSI	ICSI sperme éjaculé	ICSI ponction de spermatozoïdes	
N°	Ville	Etablissement*					
7601_7601	ROUEN	CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE / CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE	130	157	212	35	91
7602_7603	ROUEN	CLINIQUE MATHILDE ROUEN / BIOSEINE SITE DE ROUEN	364	372	485	22	616
7604_7604	MONTIVILLIERS	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE / HOPITAL JACQUES MONOD	225	58	197	12	113
Total Région			719	587	894	69	820

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2015

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2015

			Don de sperme				Don d'ovocytes			Accueil d'embryons	
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Insémination intra-cervicale	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC		FIV hors ICSI	ICSI	TEC	
N°	Ville	Etablissement*		
7601_7601	ROUEN	CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE / CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE	64	8	27	8	0	0	9	1	0
7602_7603	ROUEN	CLINIQUE MATHILDE ROUEN / BIOSEINE SITE DE ROUEN	1	1	7	3	0	0	0	0	0
7604_7604	MONTIVILLIERS	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE / HOPITAL JACQUES MONOD	1	0	2	1	0	0	0	0	0
Total Région			66	9	36	12	0	0	9	1	0

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2015

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2015

		Haute-Normandie	France
Origine des gamètes	Technique	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer dans la région (pour 10000)	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer en France (pour 10000)
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	22.18	43.54
	FIV hors ICSI	18.11	17.42
	ICSI sperme éjaculé	27.58	32.66
	ICSI ponction de spermatozoïdes	2.13	1.66
	TEC	25.30	23.91
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.04	2.83
	FIV hors ICSI	0.28	0.16
	ICSI	1.11	0.76
	TEC	0.37	0.41
	Insémination intra-cervicale	0.00	0.14
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.00	0.06
	ICSI	0.28	0.70
	TEC	0.03	0.33
Accueil d'embryons	TEC	0.00	0.12

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2015

Origine des gamètes	Technique	Haute-Normandie		France		Rapport région \ France	
		Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	719	97	50714	5544	1.4%	1.7%
	FIV hors ICSI	587	111	20287	4243	2.9%	2.6%
	ICSI sperme éjaculé	894	181	38036	8117	2.4%	2.2%
	ICSI ponction de spermatozoïdes	69	14	1938	452	3.6%	3.1%
	TEC	820	161	27851	5229	2.9%	3.1%
Don de sperme	Insémination intra-utérine	66	16	3294	616	2.0%	2.6%
	FIV hors ICSI	9	4	190	42	4.7%	9.5%
	ICSI	36	11	890	198	4.0%	5.6%
	TEC	12	1	483	87	2.5%	1.1%
	Insémination intra-cervicale	0	0	159	28	0.0%	0.0%
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0	0	74	19	0.0%	0.0%
	ICSI	9	1	815	182	1.1%	0.5%
	TEC	1	2	379	55	0.3%	3.6%
Accueil d'embryons	TEC	0	0	145	27	0.0%	0.0%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2015

		Haute-Normandie	France
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	29%	19%
	30-34 ans	36%	33%
	35-37 ans	19%	21%
	38-39 ans	8.2%	11%
	>=40 ans	8.4%	15%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	63%	67%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	15%	27%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	2.3%	1.7%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	0.4%	1.4%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0.0%	0.2%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	.	0.5%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	0.9%	1.1%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS, CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX, CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2015

		Haute-Normandie			France		
		2013	2014	2015	2013	2014	2015
Don de spermatozoïdes	DONNEURS : Donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	8	12	10	303	242	255
	RECEVEURS : Couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	61	67	60	2493	2450	2382
Don d'ovocytes	DONNEUSES : Ponctions réalisées dans l'année	0	1	8	454	500	540
	RECEVEUSES : Nouvelles demandes acceptées	0	34	16	1035	871	801
	RECEVEUSES : Receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	0	0	9	756	861	818
Accueil d'embryons	COUPLES DONNEURS : Couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	3	1	0	170	131	137
	COUPLES RECEVEURS : Couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	3	1	0	170	138	128

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS, CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX, CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2015

		Haute-Normandie	France
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	219	4705
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	2462	48908
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	29	784
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	63	2018
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	8	82
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	83	526
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	18	322
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	153	2547

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS, CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX, CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2015

	Haute-Normandie				France			
	Embryons		Couples		Embryons		Couples	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Projet parental en cours	3081	78.8	1142	79.6	152907	69	52447	70.7
Abandon du projet parental	472	12.1	174	12.1	34089	15.4	10838	14.6
Défaut de réponse ou désaccord du couple	356	9.1	119	8.3	34542	15.6	10859	14.6
Total des embryons en cours de conservation	3909	.	1435	.	221538	.	74144	.

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2015

	Haute-Normandie	Moyenne des régions
Flux entrants*	6,8%	11,5%
Flux sortants**	13,3%	22,1%

* Part des femmes résidant hors de la région Haute-Normandie parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Haute-Normandie

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Haute-Normandie parmi les femmes résidant en Haute-Normandie

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2015 dans la région Haute-Normandie pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes hospitalisées en Haute-Normandie	
Haute-Normandie	93,2%
Basse-Normandie	4,05%
Picardie	1,13%
Ile-de-France	0,97%
Centre	0,32%
Languedoc-Roussillon	0,08%
Aquitaine	0,08%
Guadeloupe	0,08%
Midi-Pyrénées	0,08%
Total	100%

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Haute-Normandie ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2015.

Région des centres d'AMP	
Haute-Normandie	86,7%
Ile-de-France	7,91%
Centre	2,03%
Picardie	1,43%
Basse-Normandie	0,68%
Pays de la Loire	0,45%
Alsace	0,30%
Languedoc-Roussillon	0,30%
Rhône-Alpes	0,15%
Bourgogne	0,08%
Total	100%